

INSCRIPTION

PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER D' INSCRIPTION :

- dossier d'inscription à télécharger sur : <http://www.univ-orleans.fr/iufm/meef-arts-plastiques> à compter début juillet de chaque année
- pour les étudiants diplômés d'une licence autre que arts plastiques : envoi d'un dossier au centre de formation ESPE de Bourges, 15 jours avant la clôture des sessions d'inscriptions.

Composition du dossier :

- une lettre de motivation
- curriculum vitæ
- photocopie des diplômes
- un texte de présentation de la démarche artistique
- un dossier de productions plastiques (format A4, 20 pages au maximum)

CALENDRIER D'INSCRIPTION

- prise de contact dès le mois avril de chaque année
- 2 sessions d'inscription administrative sur rendez-vous au 02 48 20 40 45 :
 - session 1 : juillet de chaque année
 - session 2 : fin août-mi-septembre de chaque année

DROITS ANNUELS DE SCOLARITÉ :

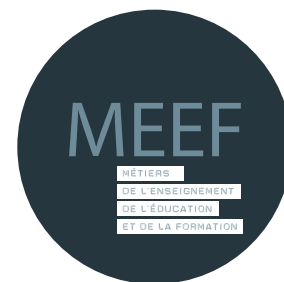
- Tarifs 2016-2017 :
- Étudiants non boursiers :
 - Inscription cursus master : 256 €
 - Cotisation sécurité sociale : 215 €
 - Supplément sécurité social : 5,10
- Étudiants boursiers :
 - Inscription cursus master : 5,10 €
 - Cotisation sécurité sociale : exonérée

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

- marie-juliette.rebillaud@univ-orleans.fr
(responsable du MEEF second degré parcours Arts Plastiques)

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES, INSCRIPTIONS

- Responsable administratif ESPE Bourges : 0248204045
- Service scolarité ESPE Bourges 0248231935
- sylvie.chany@ensa-bourges.fr
(coordinatrice Cépia-Ensa : 0248697991)



PUBLIC CONCERNÉ

- Etudiants diplômés d'une licence d'arts plastiques, d'un DNAP ou DNSEP arts plastiques
- Etudiants diplômés d'une licence d'arts appliqués (DNAP ou DNSEP design ou communication), d'histoire de l'art, de lettres, de langues, de sciences humaines, de sciences de l'éducation, de médiation culturelle et de communication, des arts du spectacle sur présentation d'un dossier de productions plastiques

VOLUME HORAIRE LOTAL

Master 1 : 486 heures
Master 2 : 267 heures

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DU PROFESSORAT
ET DE L'ÉDUCATION
ESPE CENTRE VAL DE LOIRE
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
CENTRE DE FORMATION
DE BOURGES

Pôle Lahitolle
rue Émile Hilaire Amagat
18000 BOURGES



| : : : : : : : : |
e n s a _ b o u r g e s



MEEF

MÉTIERS
DE L'ENSEIGNEMENT
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ PARCOURS ARTS PLASTIQUES

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
ESPE CENTRE VAL DE LOIRE

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
CENTRE DE FORMATION DE BOURGES
RECTORAT DE L'ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

master MEEF

SECOND DEGRÉ PARCOURS ARTS PLASTIQUES

IDENTITÉ

- **Domaine** : LLSH, lettres, langues, sciences humaines
- **Mention** : Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation
- **Parcours** : Arts Plastiques
- **Responsable du Master MEEF, second degré parcours Arts Plastiques** :
Marie-Juliette Rebillaud, professeur agrégée d'arts plastiques, ESPE Centre Val de Loire, centre de formation de Bourges, Université d'Orléans
- **Nombre d'ECTS** : 120
(à l'issue de l'obtention du diplôme)
- **Niveau de diplôme validé à la sortie** : BAC+5

CONTEXTE

Cette formation propose l'articulation de connaissances théoriques du domaine des sciences de l'art (sciences humaines appliquées à l'art, histoire de l'art, philosophie de l'art et esthétique) et la pratique artistique développée par l'étudiant.

Elle intègre la préparation aux épreuves du concours du CAPES d'arts plastiques, en permettant aux étudiants d'obtenir un Master en arts plastiques spécialisé vers les métiers de l'éducation, de l'enseignement, et de la formation. Elle offre de plus une sensibilisation forte à l'expérience partenariale en lien avec le CÉPIA.

Si les débouchés premiers de ce diplôme sont les métiers de l'enseignement, d'autres perspectives peuvent s'ouvrir : poursuite d'études ou insertion professionnelle vers les métiers de la médiation artistique et culturelle orientée vers des fonctions éducatives.

SEMESTRE 1

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DU TRONC COMMUN

Enseignement et apprentissage :

- Fonctionnement du système éducatif,
- Processus d'apprentissage et adolescence.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DU PARCOURS

Culture artistique et pratique plastique :

- Connaissance des fondements de la culture artistique et plastique,
- Méthodologie de la forme dissertée, de l'expression écrite et de l'analyse de l'image,
- Capacité d'analyse et maîtrise des enjeux de la pratique plastique,
- Sensibilisation aux domaines de l'architecture, des arts appliqués, du cinéma, de la photographie, de la danse et du théâtre.

Didactique des arts plastiques :

- Epistémologie et didactique des arts plastiques,
- Analyse développementale du dessin : du tracé au dessin produit,
- Connaissance des programmes du collège et du lycée en arts plastiques ; textes réglementaires et institutionnels,
- Identifier une problématique pédagogique : les dispositifs pédagogiques de l'école, du collège et du lycée (cycles 1, 2, 3, 4 et 5) en arts du visuel/arts plastiques,
- Sensibilisation aux ressources et outils de l'enseignant d'arts plastiques, culture numérique.

Initiation à la recherche en arts plastiques :

- Méthodologie de la recherche universitaire,
- Définir une problématique de recherche dans le champ disciplinaire des arts plastiques.

SEMESTRE 2

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DU TRONC COMMUN

La prise en charge des élèves et de leur diversité :

- Évaluer : dispositifs, posture et éthique,
- L'école inclusive,
- Valeurs de la République et laïcité,
- Analyse de pratiques.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DU PARCOURS

Culture artistique et pratique plastique :

- Connaissance des fondements de la culture artistique et plastique : approfondissement des connaissances,
- Méthodologie de la forme dissertée, de l'expression écrite et de l'analyse de l'image,
- Apports spécifiques sur un des domaines suivants : architecture, arts appliqués, cinéma, photographie, danse, théâtre (1 option au choix, 0 options prises en charge par l'ENSA).
- Capacité d'analyse et maîtrise des enjeux de la pratique plastique,
- Capacités de communication, entraînement à la réalisation et à la présentation d'un projet plastique attestant d'une démarche de type artistique.

Didactique des arts plastiques :

- Capacité d'identifier des problématiques plastiques et de les transposer en classe : construire des séquences pour chaque niveau (du collège au lycée) en indiquant des critères d'évaluation opérants,
- Approfondissement des connaissances des programmes du collège et du lycée en lien avec le

socle commun de connaissances et compétences, l'Histoire des arts, le PEAC et les EPI,

- Sensibilisation aux dimensions partenariales de l'enseignement,
- Approche transversale avec d'autres champs disciplinaires (EPI et autres projets),
- Capacité de communication, mise en situation professionnelle : travailler en équipe (partenariat avec le Cépia),
- Capacité de communication, mise en situation professionnelle : exposer un projet pédagogique à l'oral avec des supports tangibles et l'analyser.

Initiation à la recherche en arts plastiques :

- Méthodologie de la recherche universitaire,
- Réaliser un mémoire d'étape.

Stage et analyse de situations professionnelles en arts plastiques :

Analyse réflexive des enjeux et modalités pédagogiques et didactiques des arts plastiques observés et/ou vécus en situation professionnelle.

SEMESTRE 3

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DU TRONC COMMUN

S'adapter au contexte scolaire

- Relation pédagogique, autorité, éthique et valeurs de la République,
- Le fonctionnement de l'EPL,
- Grandes difficultés et troubles des apprentissages,
- Analyse de pratiques sur les gestes professionnels.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DU PARCOURS

Culture artistique et pratique plastique :

- Théorie : Etayer son référentiel d'œuvres, connaître les enjeux de différentes démarches artistiques des origines à nos jours et les mettre en perspective d'une pratique pédagogique questionnante en arts plastiques,
- Pratique : Interroger en quoi et comment pratiques plastiques et projets artistiques peuvent aider la transmission pédagogique.

Didactique des arts plastiques :

- Les enjeux de la didactique des arts plastiques et ses modalités de mise en œuvre pédagogique : à partir de l'étude de cas et de situations variées, identifier les questions inhérentes à l'acte de transmission en arts plastiques et ses conditions spécifiques (dispositifs, propositions, incitations, consignes, contraintes, évaluations, gestion de classe),
- Arts du visuel/Arts plastiques : connaissance des programmes et appropriation des objectifs d'enseignement à l'école, au collège et au lycée (cycles 1, 2, 3, 4 et 5) ; compréhension et mises en œuvre concrètes de l'HIDA, du PEAC et des EPI,
- La place de la référence artistique : enjeux, fonctions, modalités dans la séquence d'arts plastiques,

- Approfondissement en termes de ressources, outils pédagogiques et culture numérique (TICE et arts plastiques),
- L'enseignement des arts plastiques au cœur des projets pluridisciplinaires et des dispositifs transversaux : approfondissement des EPI, des parcours PEAC, parcours avenir et parcours citoyens et l'Histoire des arts.

Initiation à la recherche en arts plastiques :

- Recueillir et analyser des données en regard de sa problématique.

Stage et analyses de situations professionnelles en arts plastiques

- Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement : construire des séquences pédagogiques en arts plastiques : problématiser, identifier des objectifs et des critères d'évaluation, des œuvres en référence et interroger les différents rouages d'une programmation disciplinaire,
- Approches didactiques et pédagogiques des situations d'enseignement en arts plastiques : regards croisés sur les pratiques de classe des M2 en situation professionnelle (suivi : 2h/étudiant + 2h si visite sur le lieu de stage).

SEMESTRE 4

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DU TRONC COMMUN

S'inscrire dans un cadre éducatif

- Discrimination et violences à l'école,
- Travailler en réseau et en équipe,
- Analyse de pratiques sur les manières d'agir.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES DU PARCOURS

Culture artistique et pratique plastique :

- Culture artistique / pratique plastique personnelle / pratique d'enseignement : les constituants d'une approche réflexive pour le professeur d'arts plastiques,
- Workshop pédagogique : aller à la rencontre de partenaires culturels et artistique et être capable d'optimiser les enjeux (organiser la venue et l'action en classe dans un espace d'exposition, participer à un atelier, un débat...).

Didactique des arts plastiques :

- Approfondissement de la didactique des arts plastiques : construire des séquences réalisables, dynamiques et opérantes avec les élèves en lien avec les programmes officiels disciplinaires, le socle commun de connaissances et compétences et en s'emparant de la forme curriculaire des programmes (progression dans et entre chaque cycle),
- Arts du visuel/Arts plastiques : approfondissement des programmes et appropriation des objectifs d'enseignement à l'école, au collège et au lycée (cycles 1, 2, 3, 4 et 5) ainsi que des dispositifs PEAC et EPI. Information sur les dispositifs individualisés pour les élèves : PPRE, PPAP, PPS et PAI,

- Partenariat et enseignements artistiques : des regards croisés,
- Un projet en arts plastiques : facteur de correspondances avec les autres champs disciplinaires dans le cadre d'un établissement scolaire (EPI et autres projets),
- De la diversité des élèves à sa prise en compte dans l'enseignement des arts plastiques, enseignement vecteur de socialisation des élèves et un lien privilégié avec les familles : étude de cas et analyse

Enseigner les arts plastiques en langue étrangère

Initiation à la recherche en arts plastiques :

- Articulation entre le fond et la forme d'un mémoire en master MEEF second degré parcours arts plastiques : l'« objet-mémoire » (possibilité d'un accompagnement logistique à l'Ensa),
- Soutenir un mémoire de recherche.

Stage et analyses de situations professionnelles en arts plastiques :

- Approches didactiques et pédagogiques des situations d'enseignement en arts plastiques : regards croisés sur les pratiques de classe des M2 en situation professionnelle (suivi : 4h/étudiant).